

**Région de Kayes  
Cercle de Diéma  
Conseil de Cercle de Diéma**

**République du Mali  
Un Peuple- un but- une foi**

**Programme de Développement  
Economique Social et Culturel  
du Cercle de Diéma  
2010 – 2014**

**Réalisé par le Conseil de Cercle avec l'appui technique et financier du  
PRECAD et de HELVETAS Mali**

---

**Décembre 2009**

## TABLE DES MATIERES

	<b>SIGLES ET ABBREVIATIONS</b>	<b>3</b>
<b>I.</b>	<b>INTRODUCTION</b>	<b>4</b>
1.1	Contexte	4
1.2	Objectifs	4
1.3	Méthodologie.	5
<b>II.</b>	<b>II PRESENTATION DU CERCLE</b>	<b>5</b>
<b>A.</b>	<b>Généralités</b>	<b>5</b>
1.	Situation géographique	5
2.	Accessibilité	5
3.	Historique	7
4.	Gouvernance du Conseil de Cercle de Diéma	7
<b>B.</b>	<b>Traits humains</b>	<b>7</b>
1.	Population	7
2.	Mouvement migratoire	7
<b>3.</b>	<b>Dynamique associative</b>	<b>7</b>
4.	La dynamique partenariale:	8
5.	Les infrastructures et situation socio collective de base	9
<b>C.</b>	<b>Les Traits physiques</b>	<b>18</b>
<b>1.</b>	<b>Relief</b>	<b>18</b>
2.	Climat	18
3.	Le réseau hydrographique	18
<b>4.</b>	<b>Végétation</b>	<b>18</b>
5.	Sols	18
6.	Faune	19
7.	Ressources halieutiques	19
<b>D.</b>	<b>Activités socio économiques</b>	<b>19</b>
<b>1.</b>	<b>Agriculture</b>	<b>19</b>
<b>2.</b>	<b>Elevage</b>	<b>22</b>
<b>3.</b>	<b>Autres</b>	<b>23</b>
<b>III</b>	<b>LA PROBLEMATIQUE DE DEVELOPPEMENT DU CERCLE DE DIEMA</b>	<b>23</b>
<b>IV</b>	<b>LES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU CONSEIL DE CERCLE DE DIEMA</b>	<b>23</b>
<b>V</b>	<b>PLANIFICATION DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT DU CONSEIL DE CERCLE DE DIEMA</b>	<b>25</b>
5.1	Plan quinquennal 2010- 2014 du conseil de cercle	25
5-2	Programme annuel du conseil de cercle de Diéma: 2010	28
<b>VI</b>	<b>STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE</b>	<b>29</b>
<b>6.1</b>	<b>Sources de financement</b>	<b>29</b>
6.1.1	Mobilisation des ressources externes	29

6.1.2	Mobilisation ressources internes	29
<b>6.2</b>	<b>Mécanismes de suivi</b>	<b>29</b>
6.2.1	Commission de suivi de la mise en œuvre du PDESC	29
6.2.2	Evaluation annuelle du PDESC	29
6.2.3	Budgétisation annuelle	29
<b>6.3</b>	<b>Diffusion du PDESC</b>	<b>29</b>
<b>VII.</b>	<b>CONCLUSION</b>	<b>30</b>
<b>VIII.</b>	<b>ANNEXES</b>	<b>31</b>

## SIGLES ET ABREVIATIONS

ADG	<i>Association d'Appui pour le Développement Global</i>
ADISSAH	<i>Association pour le Développement Intégré dans la Savane et au Sahel</i>
AMADER	<i>Agence Malienne de Développement de l'Energie Rurale</i>
AMPPD	<i>Association malienne pour la Promotion du développement</i>
ANICT	<i>Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales</i>
CAP	<i>Centre d'Animation Pédagogique</i>
CED	<i>Centre d'Education et de Développement</i>
CFD-D	<i>Centre de Formation de la Décentralisation de Diéma</i>
CSCOM	<i>Centre de Santé Communautaire</i>
FM	<i>Fréquence Modulation</i>
GIE	<i>Groupement d'Intérêt Economique</i>
GRN	<i>Gestion des Ressources Naturelles</i>
Ha	<i>Hectare</i>
Kg	<i>Kilogramme</i>
mm	<i>Millimètre</i>
ONG	<i>Organisation Non Gouvernementale</i>
PADESO	<i>Projet d'Appui au Développement de l'Elevage au Sahel Occidental</i>
PADEC	<i>Programme d'Appui au Développement Communautaire</i>
PARAD	<i>Programme d'Appui à la Réforme Administrative et de Décentralisation</i>
PASAOP	<i>Projet d'Appui au Secteur Agricole et aux Organisations Paysannes</i>
PDSEC	<i>Plan de Développement Social, Economique et Culture</i>
PGRN	<i>Projet de Gestion des Ressources Naturelles</i>
PIRT	<i>Projet d'Inventaire des ressources Terrestres</i>
PM	<i>Pour Mémoire</i>
PRECAD	<i>Projet de Renforcement des Capacités des Collectivités Territoriales des Cercles de Diéma et de Nioro du Sahel pour un Développement Durable</i>
PPMP	<i>Programme de Promotion des Meilleures Pratiques agricoles, nutritionnelles et sanitaires</i>
Rdt	<i>Rendement</i>
RGPH	<i>Recensement Générale de la Population et de l'Habitat</i>
RCI	<i>République de la Cote d'Ivoire</i>
SLAT	<i>Schéma Local d'Aménagement de Territoire</i>
SLPIA	<i>Service Local de la Production et des Industries Animales</i>
Sup	<i>Superficie</i>
TV	<i>Télévision</i>
UNICEF	<i>Fonds des Nations Unis pour l'Enfance</i>

# I INTRODUCTION

Au sortir des événements de Mars 1991, le Mali avec la Conférence Nationale du 28 février s'est doté d'une nouvelle Constitution. L'un des axes majeurs des grands changements intervenus dans la gestion des affaires du pays est la décentralisation, qui est un système d'administration des communautés d'un territoire donné organisées en collectivité dotée d'une personnalité morale, de l'autonomie de gestion et dirigée par des organes élus.

Cette décentralisation dont la mise en route a commencé en 1995 avec la création de 703 communes, s'est concrétisée en 1999 avec la mise en place des organes des collectivités territoriales (conseil communal, conseil du cercle, assemblée régionale) à l'issue d'un processus électoral long. C'est ainsi que depuis cette date, les 703 communes dont celles du district de Bamako, les 49 conseils de cercle, les 8 assemblées régionales ont été dotés des organes pour gérer l'ensemble de leurs affaires.

La mise en œuvre de la décentralisation est réglementée au Mali par un certain nombre de textes dont notamment la loi n° 95 – 034 du 27 janvier 1995 portant Code des Collectivités Territoriales en République du Mali, modifiée par la loi n° 98 – 010 du 19 juin 1998 et la loi n° 98 – 066 du 30 décembre 1998.

## 1.1 Contexte

La loi 95-034 modifiée stipule dans son article 14 que les organes des collectivités territoriales règlent les affaires relativement au développement économique, social, et culturel par délibération. Ainsi, il est devenu une obligation pour chaque niveau de collectivité, au sortir de chaque élection municipale, dotée d'un conseil fraîchement élu d'élaborer son plan/programme de développement économique, social, et culturel. Ce plan est un outil essentiel de gestion et sert de référence des élus pour le développement local.

Pour l'élaboration de leur PDSEC (2010 -2014), les Collectivités Territoriales des Cercles de Diéma et de Nioro du Sahel ont soumis un projet à l'Union Européenne à travers l'appel à projets **PARAD/Coopération Décentralisée**. C'est ainsi que le PRECAD (*Projet pour le Renforcement des Capacité des Collectivités Territoriales des Cercles de Diéma et de Nioro du Sahel pour un Développement Durable*) constitue le dispositif d'appuis techniques et financiers qui a accompagné les différentes collectivités territoriales dans le processus d'élaboration de leur PDESC.

## 1.2 Objectif global

Pour la période 2010-2014, les autorités du Conseil de Cercle de Diéma veulent améliorer les conditions de vie des populations en luttant efficacement contre la pauvreté et en mettant en place un système d'exploitation durable des ressources naturelle.

De façon spécifique, elles attendent :

- Doter le Conseil de Cercle de Diéma d'un outil de planification, un cadre de référence et d'aide à la prise de décision.
- Améliorer la gouvernance locale en évitant le pilotage à vue,
- Faciliter la recherche de partenaire technique et financier pour la mise en œuvre des actions de développement local,
- Harmoniser les interventions des projets et programmes de développement sur le territoire du Cercle.

### 1.3 Méthodologie.

La démarche méthodologique qui a conduit ce processus a été fortement participative, elle a permis l'implication de tous les acteurs concernés par la création, la gestion et l'utilisation des biens et services que le conseil de cercle crée. Elle a été reposée sur une capitalisation des acquis à travers une exploitation des documents disponibles (les PDSEC des mandats passés, les documents du PGRN, les rapports des services techniques, le document du schéma local d'aménagement du cercle).

Les principales étapes de la démarche ont été les suivantes :

- Les formations des élus et leurs techniciens, des acteurs de la société civile sur les thèmes de Développement Durable, de planification communale et des rôles et responsabilités des différents acteurs ;
- Les campagnes d'information et de sensibilisation des populations autour des enjeux du PDSEC ;
- La collecte et analyse des données ;
- L'exploitation du Schéma Local d'Aménagement du Territoire (SLAT) ;
- La tenue de la journée de concertation inter communautaire ;
- La tenue de l'atelier de planification ;
- La restitution
- L'adoption/ validation du PDSEC par le conseil de cercle.

#### - Etablissement du bilan du PDSEC précédent

La démarche suit les étapes suivantes :

Etapes	Durée/Période	Contenu
Mise en place du Comité de Pilotage au niveau de la CT	Préalables	Groupe restreint (SGAL + 2 ou trois élus)
Bilan du PDSEC précédent et définition du cadre pour le prochain PDSEC (définition des objectifs et identification des priorités)	Démarrage du processus de planification, un atelier d'une journée.	Un atelier avec le groupe de réflexion mis en place précédemment.

A l'issue du bilan, la situation des réalisations du PDSEC précédent est de 193 200 000F CFA Sur une prévision de 722 550 000F CFA Soit un taux de réalisation de 26,21%.

Le coût total des activités programmées dans le PDSEC 2010 – 2014 est de 1 008 000 000 FCFA contre 722 550 000FCFA en ressources attendues pour financer le PDSEC.

#### - Atelier de validation du PDSEC et PTAT

La démarche suit les étapes suivantes :

Validation du PDSEC en session publique du Conseil	Un jour	Débat public sur le projet de PDSEC avec le même groupe avec lequel le bilan a été réalisé. Vote du conseil communal
Atelier d'élaboration du PTAT/ Validation	Un jour	Le PTAT doit être en lien avec les activités planifiées pour les trois premières années du PDSEC.

## Identification des besoins en renforcement des capacités

Au cours de l'atelier de planification du PDESC, les besoins en renforcement des capacités de la CT sont identifiés en lien avec les activités du PDESC. Ensuite, ils sont planifiés dans le temps 2010 – 2012 avec une estimation de leurs coûts et le groupe cible.

## Le profil genre des activités : Accès/contrôle

Au cours de la planification du PDESC 2010 – 2014 les besoins du genre ont été pris en compte. C'est ainsi les PO des associations des femmes ont été détaillées dans le plan en faisant ressortir tous les éléments d'identification. Ils résument dans les domaines : voir plan.

## II PRESENTATION DU CERCLE DE DIEMA

### A. Généralité

#### 1. Situation géographique

Avec une superficie de 12 440 km<sup>2</sup>, le cercle de Diéma, le plus jeune de la région est situé à l'Est de la première région de Kayes. Il est limité :

- au Nord par le cercle de Nioro du Sahel,
- au Sud par le cercle de Kita,
- à l'Ouest par le cercle de Bafoulabé,
- et à l'Est par les cercles de Kolokani et Nara (Région de Koulikoro).

Le cercle de Diéma comporte 15 communes dont 14 rurales et une urbaine, qui sont : Diéma, Madiga-Sacko, Dianguiré, Dioumara- Koussata, Gomitradougu, Groumera, Béma, Fassou-Débé, Guédébiné, Diangounté- Camara, Lambidou, Lakamané, Diéoura et Sansankidé et Fatao (commune urbaine).

#### 2. Accessibilité

Le réseau routier au niveau du cercle de Diéma est constitué d'un certain nombre de routes classées nationales et régionales qui assurent le désenclavement extérieur du Cercle. Les routes nationales Bamako- Dakar, Bamako- Nouakchott de 298 km en goudron dans le Cercle traverse les communes de Diéma, Gomitradougu, Dioumara, Dianguiré Diangounté- Camara, Lakamané, Béma et Fassou Débé. La route régionale de 43 km en latérite traverse les Communes de Diangounté-Camara, Fatao et Lambidou.

Le désenclavement intérieur est assuré par des pistes dans un état mauvais d'une longueur 117 Km

Le tableau suivant donne la distance des communes par rapport au chef lieu de cercle et leur état.

**Tableau n° 1 : Distances des chefs lieu de Commune au Chef lieu du Cercle.**

N°	Chef lieu de commune	Nature	Distances avec le chef lieu du Cercle en Km	Etat des pistes		
				Bon	Passable	Mauvais
1	Béma	COMMUNE RURALE	70	X		
2	Diangounté Camara	COMMUNE RURALE	40	Bitumée		
3	Dianguirdé	COMMUNE RURALE	22		Latérite	
4	Diéma	COMMUNE RURALE	CHEF LIEU	-		
5	Diéoura	COMMUNE RURALE	85			X
6	Dioumara Koussata	COMMUNE RURALE	75		Latérite	
7	Fassou Déré	COMMUNE RURALE	80	X		
8	Fatao	COMMUNE URBAINE	60	X (en partie)	X (en partie)	X (en partie)
9	Gomitradougou	COMMUNE RURALE	116	X	Latérite	
10	Groumera	COMMUNE RURALE	35	X		
11	Guédébiné	COMMUNE RURALE	82	X		
12	Lakamané	COMMUNE RURALE	85	Bitumée		
13	Lambidou	COMMUNE RURALE	61	X (en partie)	X (en partie)	X (en partie)
14	Madigha Sacko	COMMUNE RURALE	25			X
15	Sansakidé	COMMUNE RURALE	95	X (en partie)		X (en partie)



### 3. Historique

L'histoire du Cercle de Diéma s'est déroulée entièrement au cœur du royaume Massassi du Kaarta. Fondé par les COULIBALY venus de Ségou. Le royaume atteint son apogée sous le règne de Bodian Moriba (1815- 1832). Son successeur Mamadou Kandian a soumis les DIAWARA Sangoné de Nioro avant d'être vaincu par El Hadj Oumar TALL en 1885, qui installa Amadou TALL et imposa l'Islam. Ce dernier se heurta aux français en 1891, date à laquelle le colonisateur regroupa les entités traditionnelles en cantons tels que ceux du Kaarta, Koussata, Kingui, Sangha etc.

Relevant de la subdivision de Nioro du Sahel, à l'indépendance, l'actuel Cercle de Diéma était constitué de cinq arrondissements : Diéma, Béma, Diangounté Camara, Dioumara et Lakamané. Il a été Cercle le 12 Juillet 1977 suivant l'ordonnance N° 77/CMLN. Le cercle de Diéma compte aujourd'hui 15 Communes.

### 4- Gouvernance du Conseil de Cercle de Diéma

Le conseil de Cercle de Diéma est administré par un conseil élu de 32 membres lequel a mis un bureau de 3 membres sur place.

#### Liste des membres du Conseil de Cercle de Diéma

N°	Nom		Fonction au Conseil de Cercle	Parti politique
1	Fodé	Traoré	Président	Adema- PASJ
2	Djimé	Kamissoko	Conseiller	Adema- PASJ
3	Haïdara	Diarisso	Conseiller	Adema- PASJ
4	Harouna	Diallo	Conseiller	CNID- FYT
5	Makhafo	Makadji	Conseiller	Adema- PASJ
6	Moussa	Tounkara	Conseiller	Adema- PASJ
7	Makan	Keïta	Conseiller Régional	URD
8	Djadjiry	Coulibaly	Conseiller	CNID- FYT
9	Hamara	Diallo	Conseiller Régional	Indépendant
10	Tidiani	Maguiraga	Conseiller	URD
11	Galadjo	Traoré	Conseiller	Adema- PASJ
12	Bandiougou	Sidibé	Conseiller	URD
13	Siliman	Diarisso	Conseiller	Adema- PASJ
14	Mahamadou	Badiaga	Conseiller	Adema- PASJ
15	Mamadou Mody	Diallo	Conseiller	Adema- PASJ
16	Lassana	Konaté	Conseiller Régional	Adema- PASJ
17	Sandiakou	Sissoko	Conseiller	RPM
18	Douga	Konaté	Conseiller	Adema- PASJ
19	Lassana M.	Konaté	Conseiller	UDD
20	N'Paré	Traoré	Conseiller	URD
21	Modibo	Traoré	Conseiller	Adema- PASJ
22	Dipa	Coulibaly	Conseiller	URD
23	Mady	Diané	Conseiller	URD
24	Mamadou	Bah	Conseiller	RPM
25	Amadou	Sow	Conseiller	Adema- PASJ
26	Mahamadou	Diagouraga	Conseiller	RPM
27	Maciré	Gassama	Conseiller	Indépendant
28	Oumar	Keïta	Conseiller	Indépendant
29	Makan	Koma	1 <sup>er</sup> Vice- Président	Adema- PASJ
30	Mamadou Demba	Diallo	Conseiller	CNID- FYT
31	Baba	Yattassaye	Conseiller	RPM
32	Mamadou	Diallo	Conseiller	URD

## B. TRAITS HUMAINS

### 1. Population

La population du cercle de Diéma est estimée à 179 235 habitants (SLAT 2009) ; cette population est composée essentiellement de Sarakolé, Bambara, Peulh, Maure, Kagoro et Kassonkhé.

La pluralité ethnique et la hiérarchisation sociale créent une diversité de mentalité ne facilitant pas la gestion des populations dans leurs composantes.

**Tableau n°2 : Populations par Commune**

N°	Communes	Populations (habitants)		
		Hommes	Femmes	Total
1	Béma	11 840	12 837	24 837
2	Diangounté Camara	12 197	13 593	25 790
3	Dianguiridé	5 252	5 658	10 900
4	Diéma	11 825	12 549	24 374
5	Diéoura	4 839	5 166	10 005
6	Dioumara Koussata	6 848	6 911	13 759
7	Fassou Débé	2 362	2 351	4 713
8	Fatao	2 693	3 337	6 030
9	Gomitradougou	2 661	2 531	5 192
10	Groumera	4 342	4 694	9 036
11	Guédébiné	2 303	2 426	4 729
12	Lakamané	5 917	6 405	12 332
13	Lambidou	5 520	6 286	11 806
14	Madigha Sacko	5 117	6 019	11 136
15	Sansakidé	2 252	2 354	4 606
	<b>Total</b>	<b>85 958</b>	<b>93 277</b>	<b>145 347</b>

Source: SLAT 2009

### 2. Mouvement migratoire

La migration est très développée dans le cercle de Diéma, elle concerne 20% de la population active. Le plus souvent, elle peut durer longtemps surtout si les jeunes vont en dehors du pays. Les principales destinations sont : la France, l'Espagne, le Gabon, le Congo Brazzaville, La Cote d'Ivoire, la République démocratique du Congo, la Zambie, la Mauritanie, la Libye, Guinée, Guinée Equatoriale.

Ils font signaler que dans ces dernières années le cercle a perdu beaucoup de ces fils sur la mer en tentant de se rendre en Espagne.

### 3 Dynamiques associatives

Les associations de développement dans le cercle sont très nombreuses et diverses. Elles se composent d'associations traditionnelles, les associations structurées (sociétés coopératives de production et de commercialisation des produits divers). Il existe 69 coopératives, 207 associations, 3 GIE. Pour les détails voir le tableau ci après.

**Tableau n° 3: Les associations de développement, domaine d'activité et zone d'intervention**

Associations de développement	Domaine d'activités	Nombre	Zone d'intervention
<b>Coopératives</b>	Agriculture	39	Toutes les communes
	Elevage	16	Toutes les communes
	GRN	4	Dioumara-Koussata, Diéma, Dianguirde, Diangouté Camara
	Multifonctionnel	11	Dianguirde, Lakamané, Diéma, Diéoura
<b>Association</b>	Agriculture	45	Toutes les communes
	Elevage	7	Diangouté (2), Lambidou, Fatao, Diéma, Madiga Sacko, Dioumara-Koussata
	Exploitation forestière	2	Dianguirde, Méréla
	Santé	20	Toutes les communes
	Education	122	Toutes les communes
<b>GIE</b>	Agriculture	2	Sokan (Diangouté Camara), Diéoura
	Production de plants	1	Diéma

#### 4. La Dynamique partenariale

Le conseil de cercle est la structure chargée de la planification du cercle. Il est appuyé dans l'exécution des activités par l'ensemble des services techniques déconcentrés de l'Etat, l'Agence National d'Investissement des Collectivités Territoriales (ANICT), les partenaires techniques et les organisations de la société civile.

**Tableau n°4 : les structure intervenant et programme et projets intervenants dans le Cercle de Diéma**

Structure	Domaine d'intervention
<b>Agence KARED</b>	Décentralisation, Agriculture, GRN, Assainissement, Hydraulique.
<b>ADG</b>	Développement rural, Education
<b>Guamina</b>	Santé, Education
<b>ADISSAH</b>	Elevage, Education, Hydraulique, Gestion de conflits
<b>AMPPD</b>	Agriculture
<b>CAEB</b>	Mobilisation de l'épargne communautaire
<b>PADEC</b>	Lutte contre la pauvreté
<b>PARAD/PRECAD</b>	Appui à la décentralisation Les collectivités du cercle de Diéma et Nioro du sahel à travers leurs syndicats d'intercommunalité (UCD-Diéma BENSO et SYCOTEN) ont élaboré et présenté un projet à l'Union Européenne dans le cadre du PARAD. Ledit projet qui fut retenu au même titre que onze autres au niveau national a comme objectif spécifique d'aider les 33 collectivités des deux cercles à élaborer des PDESC 2010-2014 suivant les principes du Développement Durable. Ces collectivités pourront ainsi mener à bien leur propre développement tout en préservant les intérêts des générations futures. Le PRECAD est une opportunité

	pour les collectivités dans l'accompagnement du processus d'élaboration du PDESC à travers des formations, causeries débats, émissions radios voyages d'échanges.
<b>PASAOP</b>	Appui à l'organisation paysanne
<b>PADESO</b>	Elevage
<b>UNICEF</b>	Education
<b>AMADER</b>	Electrification
<b>GF OMVS</b>	Foresterie
<b>PPMP</b>	Sécurité alimentaire
<b>CERDEPE</b>	Santé
<b>MASEC</b>	Etat civil

**Source : SLAT**

NB : Dans le cercle intervient la banque de développement du Mali (BDM –SA), Jigiyassoba, une institution de micro finance présente dans 8 communes sur les 15 et une autre Soto Bajo à Lambidou.

## 5. Les infrastructures et la situation socio collective de base.

### • Education

De nos jours, l'éducation dans le cercle connaît un sursaut, le taux de scolarisation est en nette progression y compris celui des filles. Il existe beaucoup d'écoles et d'autres centres d'éducation formelle ou informelle.

A la date d'aujourd'hui le cercle compte huit (8) établissements préscolaires fréquentés par 391 auditeurs dont 206 garçons et 185 filles. Le tableau suivant donne la situation de l'enseignement fondamental.

**Tableau n°5 : situation scolaire dans le cercle**

Commune	Medersas	Ecole Communautaire	C.E.D	S.C.A. A.E.J.E	Ecoles		Nombre d'élèves		
					1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	Garç	Filles	Total
<b>Fatao</b>	2	-	-	-	5	-	467	555	1 022
<b>Béma</b>	5	1	1	1	5	1	2 055	2162	4 217
<b>Diangounté Camara</b>	4	-	-	1	10	3	2 117	2 261	4 378
<b>Dianguirde</b>	-	-	-	1	5	1	767	818	1 585
<b>Diéma</b>	6	-	3	3	9	1	2 052	2 088	4 140
<b>Diéoura</b>	4	-	-	-	4	1	840	859	1 699
<b>Dioumara-Koussata</b>	3	1	2	1	8	1	1044	1003	2 047
<b>Fassoudébé</b>	-	-	-	-	2	-	410	391	801
<b>Gomitradougou</b>	-	-	2	-	6	1	462	421	883
<b>Grouméra</b>	1	-	-	-	2	-	754	781	1 535
<b>Guédébiné</b>	-	-	-	-	3	-	347	351	698
<b>Lakamané</b>	-	-	3	1	8	1	1027	1 066	2 093
<b>Lambidou</b>	5	-	-	-	6	2	958	1 046	2 004
<b>Madiga-Sacko</b>	6	1	-	1	4	1	888	1001	1 889
<b>Sansankidé</b>	-	-	-	-	2	1	391	392	783

**Source** : SLAT 2009

Pour ce qui est de l'enseignement secondaire, il n'existe qu'un lycée dans le cercle de Diéma, au début de cette année cet établissement à bénéficier une source d'eau et il manque terriblement de l'électricité.

- Santé

La couverture sanitaire dans le cercle est assurée par 14 centres de santé communautaire (CSCOM), 14 dispensaires et un centre de santé référence (CSR). Le tableau n°6 ci-dessous donne des précisions.

Le cercle regorge de tradithérapeutes, sollicités généralement pour les envoûtements (maladie du diable), les maladies d'ensorcellement, la jaunisse, le paludisme chronique, l'impuissance sexuelle, la folie, les luxations et fractures des os, les maux de ventre des femmes etc.

**Tableau 6 : Infrastructure et équipement sanitaire du cercle de Diéma**

N°	Centre	Nature	Type de construction	Année de création	Personnel	Etat	Source de financement
1	Débo Massassi	CSCOM	En dur	1998	Infirmier, matrone	Bon	Communauté
2	Madiga Sacko	CSCOM	En dur	1993	Médecin : 1 ; matrone :1 ; gérant(e) :1 ; aide soignant : 1	Bon	Etat/ Communauté
3	Groumera	CSCOM	En dur	1999	Tech de santé : 1 ; matrone :1 ; gérant(e) :1 ; aide soignant :1	Bon	FNUAP
4	Lambidou	CSCOM	En dur	1997	Médecin : 1 ; matrone : 3 ; gérant(e) :1 ; aide soignant : 2	Bon	Communauté
5	Diéoura	CSCOM	En dur	1977	Tech de santé : 1 ; matrone :1 ; gérant(e) :1 ; aide soignant :1	Bon	Communauté
6	Guédébiné	CSCOM	En dur	1999	Matrone : 1 ; gérant(e) :1 ;	Bon	FNUAP
7	Gomitradougou	CSCOM	En dur	2003	Aide soignant : 1	Bon	ANICT/ Communauté
8	Dianguirde	CSCOM	En dur	1996	Tech sup de santé : 1 ; Tech de santé : 1 ; matrone :3 ; gérant(e) :2 ;	Bon	PGRN/ Communauté
9	Tinkaré	CSCOM	En dur	2002	Médecin : 1 ; matrone :1 ; gérant(e) :1 ;	Bon	PRP/ Communauté
10	Béma	CSCOM	En dur	1996	Tech sup de santé : 1 ; matrone : 1 ; gérant(e) :1 ; aide soignant :1	Passable	CLD
11	Dioumara	CSCOM	En dur	1996	Médecin :1 ; matrone :1 ; gérant(e) :1 ; aide soignant :1	Bon	Fondation pour l'Enfance
12	Lakamané	CSCOM	Banco stabilisé	1989	Tech de santé : 1 ; matrone : 2 ; gérant(e) :1 ; aide soignant :2	Bon	FED
13	Diangounté	CSCOM	En dur	2003	Tech de santé : 1 ; matrone : 2 ; gérant(e) :1 ; aide soignant : 2	Bon	ANICT/ Communauté
14	Torodo	CSCOM	En dur	2002	Infirmier : 1 ; Matrone : 1 ; gérant(e) :1 ;	Bon	Ressortissant
15	Koungo	CSCOM	En dur	2008	Infirmier : 1 ; Matrone :1	Bon	ANICT
15	Koumarenga	Dispensaire Communautaire	En dur	2002	Aide soignant, matrone, gérant(e)	Bon	Communauté
16	Mountan Soninké	Dispensaire Communautaire	En dur	2003	Aide soignant, matrone, gérant(e)	Bon	Communauté
N°	Centre	Nature	Type de construction	Année de création	Personnel	Etat	Source de financement
17	Sagabara Moriba	Dispensaire Communautaire	En dur	1996	Aide soignant, matrone, gérant(e)	Bon	PGRN/ Communauté

18	Foulabougou	Dispensaire Communautaire	En dur	1996	Aide soignant, matrone, gérant(e)	Bon	PGRN/ Communauté
19	Konsambougou	Dispensaire Communautaire	En dur	1996	Aide soignant, matrone, gérant(e)	Bon	PGRN/ Communauté
20	Kamatingué	Dispensaire Communautaire	En dur	1996	Aide soignant, matrone, gérant(e)	Passable	Communauté
21	Kamouné Kassé	Dispensaire Communautaire	En dur	2000	Aide soignant, matrone, gérant(e)	Bon	Communauté
22	Kana	Dispensaire Communautaire	En dur	1995	Aide soignant, matrone, gérant(e)	Bon	Communauté
23	Nafadji	Dispensaire Communautaire	En dur	1998	Aide soignant, matrone, gérant(e)	Bon	Communauté
24	Lattakaf	Dispensaire Communautaire	En dur	1989	Aide soignant, matrone, gérant(e)	Passable	ODIK
25	Fassou Débé	Dispensaire Communautaire	En dur	1989	Aide soignant, matrone, gérant(e)	Passable	ODIK
26	Débo Kagoro	Dispensaire Communautaire	En dur	1996	Aide soignant, matrone, gérant(e)	Passable	Communauté
27	Farabougou	Dispensaire Communautaire	En dur	1997	Aide soignant, matrone, gérant(e)	Bon	SOLISA
28	Fatao	Dispensaire Communautaire	En dur	1993	Aide soignant, matrone, gérant(e)	Passable	Communauté
29	Diéma	CSR	Banco stabilisé	1987	Médecin :5 ; Infirmière obstétricienne : 1 ; Tech Sup Santé : 1 ; Tech de santé : 3 ; tech de labo :1 ; Adm Social :1 ; matrone :8 ; gérante : 2 ; gestionnaire : 1 ; aide soignant : 4 ; manœuvre- gardien :3 ; Tech HA :2	Passable	FED

Source : Centre de Santé de Référence (CSR) de Diéma

- **Hydraulique villageoise**

La satisfaction des besoins en eau des populations est assurée en dehors des puits traditionnels qui existent en nombre très important dans toutes les communes (il existe au moins une dizaine en moyenne par village) par des infrastructures de fourniture de l'eau potable. La situation détaillée est fournie dans le tableau suivant.

**Tableau n°7 : les types infrastructure de fourniture d'eau du cercle**

Commune	Forage			Puits à grand diamètre		Puits citerne		Autres puits		Borne fontaine	
	Nombre	Fonctionnel	Non fonctionnel	Permanent	Temporaire	Permanent	Temporaire	traditionnel	Amélioré	existant	Fonctionnelle
<b>Béma</b>	<b>39</b>	<b>29</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>22</b>	<b>31</b>	<b>47</b>	<b>47</b>
<b>Diangounté Camara</b>	<b>28</b>	<b>24</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>14</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>73</b>	<b>47</b>	<b>33</b>	<b>33</b>
<b>Dianguirde</b>	<b>31</b>	<b>29</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>15</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>13</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Diéma</b>	<b>35</b>	<b>28</b>	<b>13</b>	<b>10</b>	<b>29</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>57</b>	<b>57</b>	<b>141</b>	<b>89</b>
<b>Diéoura</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>10</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>17</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Dioumara-Koussata</b>	<b>31</b>	<b>27</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>13</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>12</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Fassoudébé</b>	<b>14</b>	<b>13</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Fatao</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>30</b>	<b>15</b>	<b>8</b>	<b>8</b>
<b>Gomitradougou</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>27</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Grouméra</b>	<b>13</b>	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>14</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Guédébiné</b>	<b>16</b>	<b>11</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>12</b>	<b>8</b>	<b>8</b>
<b>Lakamané</b>	<b>23</b>	<b>21</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>21</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>99</b>	<b>28</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Lambidou</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>43</b>	<b>22</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Madiga-Sacko</b>	<b>17</b>	<b>15</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>30</b>	<b>12</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Sansankidé</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>18</b>	<b>11</b>	<b>6</b>	<b>6</b>
<b>Total</b>	<b>273</b>	<b>215</b>	<b>31</b>	<b>76</b>	<b>139</b>	<b>14</b>	<b>1</b>	<b>460</b>	<b>237</b>	<b>190</b>	<b>189</b>

Source : SLAT Diéma 2009



## **C. TRAITS PHYSIQUES**

### **1. Le Relief :**

Du point de vue relief le cercle de Diéma couvre cinq (5) agro écologiques (selon le zonage agro écologique du PIRT 1986). Ce sont :

- la zone du « Koussata » à l'Est, caractérisée par une géomorphologie plate avec un sol limono-sableux, avec des affleurements rocheux, qui constituent des collines en certains endroit ;
- Le « Kaarta blanc » au centre avec la prédominance d'une physiographie plate, un sol majoritairement limono-sableux ;
- Le « Kararta noir », marqué par des collines (le prolongement du mont manding) et des sols argileux humiques au Sud et au Sud-ouest ;
- Le « Sangha » à l'ouest dominé par les hauteurs et les grandes mares. Les sols de cette zone sont limono-sableux ;
- Le « kingui » au Nord, représenté par un terrain plat avec des sols sablonneux en dominance et sablo-limono-argileux

### **2. Le climat**

Le Cercle de Diéma, situé dans la zone soudano sahélienne classique, il est caractérisé par 2 saisons : une saison sèche et une saison pluvieuse.

La saison sèche s'étend de Novembre à Mai, avec une période froide (Novembre- février), où les températures oscillent en moyenne entre 15 à 25°C et une période chaude (Mars- Mai), caractérisée par une amplitude thermique très élevée avec des températures variant entre 25 et 45°C.

Quant à la saison pluvieuse, elle va de juin à octobre avec une pluviométrie moyenne 500 mm par an. Pendant cette période la température se situent entre 20 et 40°C.

### **3. Le réseau hydrographique -:**

Il est constitué essentiellement par les rivières, les marigots, les mares alimentées par le système de bassins versant des cours d'eau non permanent. Les plus importants sont le « chanaba » qui coule du Nord au sud pour rejoindre le Baoulé (la limite naturelle du cercle de Diéma avec celui de Kolokani) ; la vallée du serpent coulant du nord-est au Sud-est.

### **4. La végétation**

Selon le projet inventaire des ressources ligneuses la formation végétale du cercle de Diéma est dominée par le type savane arbustive dont la densité est très faible au Nord du cercle.

L'étage supérieur est dominé par les combrétacées (*Combretum micratum*, *Combretum glutinosum*, *Combretum nigricans*), les épineux comme *banitès egyptiaca*, le *Ziziphus mauritiana*, les *Acacia* (*seyal*, *nilotica*, *radiana*) et autres *Anogeisus léiocarpus*, *Sclérocaria birrea*.

Le tapis herbacé est caractérisé par une dominance de *Pennisetum pedicelatum* (Ngolo), *Hypparrhenia dissoluta* (Yayalé) *digitaria devilis* (Narakata), *Cenchrus biflorus* (Norona), *Zornia glacidia* (Soungouroukola) (

### **5. Les Sols**

Les sols du cercle de Diéma sont dominés par les sols sablo limoneux couvrant plus 60%, les sols limono-sableux représentant les 20%, les sols gravillonnaires 10% et les sols argilo-limoneux 10% de l'ensemble des sols.

### **6. La faune**

Elle est pauvre mais varié avec une prédominance de la faune aviaire. Les mammifères sont rares et certains en voie de disparition. Ce sont entre autres le *Taurotrapus derbinatus* (Elan de derbi), *Cobus de fassa* (le Cob défassa), *Hypotrapus equinus* ('hypotragues), *Cynccrus munus* (bubales) et les grands félins comme le lion, la panthère.

## **7. Les ressources halieutiques**

Les mares alimentées par les cours d'eau temporaires et les affluents du Baoulé sont les pêcheries, les principaux de pêche sont le Brancale dans la commune de Dianguirdé, le Tongui dans la commune de Gomitradougous, Koungo dans la commune de Béma, la mare de Débo dans la commune de Diangounté Camara, Koumboko dans la commune de Lakamané, la mare de Tinkaré dans la commune de Diéma

## **D. LES ACTIVITES SOCIO ECONOMIQUES DU CERCLE**

Les activités économiques du cercle de Diéma sont dominées par l'Agriculture, la principale activité suivie de l'élevage.

### **1. Agriculture**

Cette activité concerne près de 90% de la population du cercle. Diéma est la réputation d'être une des principales locations de production de céréales sèches. Les spéculations courantes sont le mil, le sorgho, le fonio, le maïs, le riz, l'arachide, le Wouandzou, l'oseille de Guinée.

Dans toutes les communes la culture maraichère est pratique même si c'est à petite échelle.

Les problèmes de cette Agriculture ont pour nom : la pauvreté des sols, le faible niveau d'équipement des producteurs, l'accès difficile aux intrants, la faible capacité technique et organisation des producteurs, le prix bas à la production, le tarissement précoce des cours à vocation agricoles.

Le tableau suivant sur la production de la campagne agricole 2009-2010

**Tableau n°8 : la production de la campagne de 2009-2010**

Spéculation Commune	Penissetum thyphoïdes (Mil)			Sorghum vulgare (Sorgho)			Digitaria exilis (fonio)			Woandzeia subteranea (Wandzou)			Hibiscus sabdariffa (Oseille de Guinée)		
	Sup	Rdt	Pdt	Sup	Rdt	Pdt	Sup	Rdt	Pdt	Sup	Rdt	Pdt	Sup	Rdt	Pdt
Diéma	1728	0,70 4	1218 ,2	3950	0,91	3594,5	0,25	0,60	0,17	43	0,948	40,8	15	0,4	6
Dianguirdé	850	0,50 5	599,2	2640	0,91	2402,4	00	00	00	27	0,948	25,6	15	0,4	6
Madiga Sacko	695	0,70 4	489,9	1335	0,909	1214,8	00	00	00	24	0,95	22,8	5	0,4	2
Dioumara	1919	0,75 9	1458	1591	0,749	1192	00	00	00	34	0,941	32	21	0,380	8
Gomitradougou	1080	0,47 9	518	670	0,640	429	00	00	00	16	0,937	15	9	0,333	3
Lakamané	110	0,75 4	83	2300	0,925	2127,7	15	0,59	8,850	18	0,9	16,2	2	0,36	0,72 0
Diéoura	260	0,75 5	196,3	22000	0,092	2035	34	0,588	20	1350	1,004	1356, 7	2	0,36	0,72 0
Sansankidé	30	0,75 5	22,650	1050	0,925	971,25 0	1	0,59	0,590	3	0,9	2,7	2	0,36	0,72 0
Béma	2385	0,68 9	1645	6201	0,088	5456,8	00	00	00	31	0,8	24,8	15	0,36	5,4
Guédébiné	587	0,68 9	405	1681	0,879	1479	00	00	00	16	0,117	12,8	2	0,35	0,7
Fassoudébé	50	0,69	34,5	2958	0,612	1811	00	00	00	21	0,8	16,8	3	0,36	1,08
Grouméra	1500	0,71 4	1035	3200	0,88	2816	00	00	00	27	0,8	21,6	10	0,36	3,6
Diangounte Camara	1448	0,72 9	1057	2773	0,919	2551,1	7	0,6	4,2	35	1,048	36,7	2	0,38	0,76
Lambidou	855	0,72 9	624	3360	0,92	3091,2	15	0,6	9	23	1,047	24,1	3	3,666	11
Fatao	689	0,72 9	502,9	2106	0,919	1937,5	10	0,6	6	27	1,048	28,3	1	380	380

Source : rapport d'activité 2009-2010 de service Local d'Agriculture de Diéma

SUITE TABLEAU N°8

Spéculation Commune	Zea maïs(Maïs)			Oriza brevigucula (Riz)			Vigna unguiculata (Niébé)			Arachis ipogea (Arachide)		
	Sup	Rdt	Pdt	Sup	Rdt	Pdt	Sup	Rdt	Pdt	Sup	Rdt	Pdt
Diéma	734	1	734	15	1,2	18	802	0,35	280,7	1640	1,14	1869,6
Dianguirdé	479	1	479	10	1,2	12	339	0,349	118,6	968	0,106	1103,5
Madiga Sacko	188	1	188	38	1,2	45,6	389	0,349	136,1	1072	1,139	1222
Dioumara	98	1,112	109	7	0,8	5,6	873	0,300	262	1079	9,240	9971
Gomitradougou	42	0,880	37	3	0,8	2,4	375	0,298	112	508	0,899	457
Lakamané	750	1	750	30	1,05	31,5	200	0,29	58	1100	1,005	1105,5
Diéoura	700	1	700	55	1,049	57,7	180	0,29	52,2	1350	1,004	1356,7
Sansankidé	170	1	170	5	1,05	5,250	170	0,29	49,3	250	1,004	251,2
Béma	215	0,849	182,7	3	00	00	31	14,545	450,9	2523	0,906	2295,5
Guédébiné	52	0,85	44,2	00	00	00	324	0,8	259,2	395	0,909	359,4
Fassoudébé	52	0,85	44,2	00	00	00	254	0,3	76,2	453	0,909	412,2
Groumera	112	0,85	95,2	00	00	00	390	0,3	117	845	0,909	768,9
Diangounté Camara	945	1,1	1039,5	20	1,1	22	635	0,32	203,2	1650	1,09	1798,5
Lambidou	274	1,1	301,4	39	1,1	42,9	387	0,319	123,8	1196	1,089	1303,6
Fatao	306	1,1	336,6	36	1,1	39,6	215	0,32	68,8	1149	1,089	1252,4

Source : rapport d'activité 2009-2010 de service Local d'Agriculture de Diéma

## 2. Elevage

L'élevage est pratiqué sous deux principales formes dans le cercle de Diéma :

- Une forme transhumance caractérisée par une migration saisonnière plus ou moins régulière des animaux entre les zones agro-écologiques à la recherche des ressources pastorales complémentaires. Dans ce cas, plus de 50% du revenu brut des ménages provient de l'élevage ou des activités liées à l'élevage.
- Une forme sédentaire où l'élevage est combiné avec des activités agricoles plus ou moins importantes. Dans ce cas, environ 10 à 50% du revenu brut des ménages provient de l'agriculture.

Les principaux types d'éleveurs identifiés sont :

- Les grands éleveurs traditionnels de bovins ;
- Les agro-éleveurs de bovins ;
- Les grands éleveurs de petits ruminants.

Le cheptel est composé de 170 938 bovins, 290 001 ovins/caprins, 15515 équins, 30 555 asins

**Tableau n°9: La répartition de l'effectif du cheptel du cercle de Diéma.**

Commune	Effectif du cheptel sédentaire					Effectif du cheptel transhumant				
	Bovins	Ovins/ Caprins	Equin	Asins	Volailles	Bovin	Ovins/ Caprins	Equins	Asins	Camelin
Diéma	14731	7265	750	2000	40000	6000	10000	150	300	20
Madiga Sacko	15571	10833	650	1600	17500	7000	12000	200	400	-
Dianguirédé	7114	2273	550	1300	13000	10000	12000	1800	500	10-
Béma	9000	17000	3000	4000	8000	5000	9000	-	-	
Grouméra	6000	5000	2000	2500	10000	8000	7000	-	-	200
Guédébiné	7000	6000	1000	2000	2000	1000	2000	-	-	300
Fassoudébé	3000	4500	1000	1500	4000	1000	3000	-	-	-
Diangounté Camara	13386	14873	1000	3000	38000	2850	10400	110	650	-
Lambidou	6010	8247	500	1020	20500	1200	8400	90	340	-
Fatao	4476	12670	650	860	20000	600	8500	105	260	-
Lakamané	17500	175000	950	1500	20300	1200	25042	70	145	-
Sansankidé	3500	11500	6500	900	9000	800	10000	50	200	-
Diéoura	8500	10500	950	1650	11200		5000	30	80	-
Dioumara Koussata	13000	11460	630	2600	1300	5000	20000	50	200	10
Gomitradougou	2500	6800	820	900	7500	2000	6000	30	150	-

*Source : SLAT Diéma 2009*

Les Principales contraintes sont :

- recrudescence des maladies comme la péripneumonie contagieuse etc.
- feux de brousse
- non matérialisation des pistes de transhumance
- peu d'infrastructures vétérinaires
- Insuffisance de points d'eau ou manque d'eau
- Insuffisance de pâturages.
- Conflit fréquent entre agriculteurs ou agro-éleveurs et éleveurs

Elevage extensif

## 3. Autres

L'artisanat est modeste et est pratiqué par les hommes de caste, notamment les forgerons qui soutiennent de façon efficace le ravitaillement des populations en petits matériels agricoles.

Les bijoutiers s'adonnent au travail de l'argent métal et de l'or tandis que les cordonniers et les tisserands s'occupent de la maroquinerie et du tissage des bandes de cotonnade.

A cela il faut ajouter la présence de quelques ateliers de soudure et de menuiserie dans les grands centres répondant ainsi aux exigences du modernisme.

Le commerce concerne les céréales, le bétail, les denrées alimentaires et de premières nécessités. Les produits des commerces sont acheminés sur les marchés hebdomadaires. Il existe au moins un marché hebdomadaire dans chaque commune.

### **III. PROBLEMATIQUE DU DEVELOPPEMENT DU CONSEIL DE CERCLE**

Le conseil de cercle de Diéma par rapport à ses prorogatifs est confronté aux problèmes ci après :

- Insuffisance d'infrastructure pour la prise en charge des élèves du second cycle ;
- Insuffisance de moyens pour la prise en charge des cas de maladies dépassant la compétence des CSCOM ;
- Insuffisance d'eau potable dans les infrastructures du second cycle ;
- Insuffisance et mauvais état des infrastructures routières ;
- Mauvais état des locaux et cadre de travail des structure technique ;
- Insuffisance des moyens de communication.
- Faible organisation des associations socio professionnelles.
- Manque d'infrastructures culturelles; de promotion des femmes et de développement de l'artisanat

## IV LES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU CERCLE DE DIEMA

**Tableau n° 10 : Les grandes orientations du conseil de cercle**

Secteurs	Sous secteurs	Orientations	Objectifs	Stratégies
<b>Ressources humaines</b>	<b>Education</b>	- Assurer une bonne prise en charge effective et efficace de l'ensemble des élèves du second cycle;	Assurer l'accès à une éducation de qualité	- Mobilisation des ressources financières - Recherche des partenaires - Développement de partenariat avec les ressortissants et expatriés - Jumelage coopération - Organiser des campagnes de sensibilisation des populations autour de l'école - création d'école - Construction et équipement des salles de classes
	<b>Santé</b>	Assurer une prise en charge de qualité des malades évacués des centres de santé communautaire	Assurer l'accès à des soins de qualité	- Création et équipement de centre de santé
	<b>Environnement</b>	Amélioration du cadre de vie scolaire	Rendre le cadre scolaire agréable	La plantation des arbres
<b>Infrastructures</b>	<b>Communication</b>	Le désenclavement du cercle	Renforcer les moyens de communication de la mairie	Réhabilitation de réseau routier et extension de la couverture de la radio TV/FM
	<b>Administration</b>	pour améliorer le cadre de travail des structures techniques.	Rénovation des locaux des services techniques étatiques	Clôture du service local de développement social
	<b>Hydraulique</b>	Satisfaction des besoins en eau potable au niveau des écoles de second cycle;	Faciliter l'accès de l'eau potable dans les écoles	Installer des forages équipés de pompe manuelle dans les seconds cycles
	<b>Culture</b>	Développement des activités culturelles	Améliorer le cadre de développement la culture	Construction et aménagement de salle de spectacle.
	<b>Développement socio professionnel</b>	Promotion de l'artisanat et des activités féminine	Renforcer le cadre de lutte contre la pauvreté	Construction de maison des artisans et un centre de promotion féminine

## V PLANIFICATION QUINQUENNALE ET PROGRAMME ANNUELLE DU CONSEIL DE CERCLE DE DIÉMA

### 5.1 Plan quinquennal 2010– 2014 du Conseil de cercle de Diéma

Objectifs	Activités	Partenaires	Localisation	Coût estimatif en millions	Période				
					2010	2011	2012	2013	2014
Assurer l'accès à une éducation de qualité	Construction et équipement de classe de second cycle	ANICT, Ressortissant, population, Etat	Diéma, Lakamané, Dioumara, Béma, Sansankidé, Diéoura, Fatao	224	4	1	1	1	
	Entretien des écoles	Etat	Toutes les écoles du second cycle	7 814	X	X	X	X	X
	Réalisation de forage dans les seconds cycles	ANICT	Dianguirde (2), Fassoudébé, Diangounté Camara (Fangoumba, Debo), Groumera, Dioumara (Sobougou), Guédébiné, Diéoura, Lakamané (X), Diéma (X), Souranguédou, Gomitradougou	107,764	3	4	2	2	2
	Clôture de second cycle	ANICT, Conseil du cercle	Diéma, Béma, Dioumara, Lakamané, Diéoura	75	1	1	1	1	1
	Création de second cycle	Education, ressortissant	Fassoudébé, Diéma, Madiga Sacko, Groumara, Dioumara, Dianguirde, Guédébiné, Diangounté, Lakamané, Dioumara	352	3	2	1	1	
Améliorer les conditions d'accès à des soins de qualité	Construction d'un centre de santé de référence	Etat	Diéma	175	X				
Rendre le cadre scolaire	Reboisement dans les seconds cycles	Conseil de cercle	Toutes les écoles du second cycle	27	7200	7200	7200	7200	7200



agréable									
Renforcer les moyens de communication de la mairie	Réhabilitation de piste	Ressortissants	piste Tassara Diéoura	200		X			
	Couverture du cercle en TV FM	Conseil de cercle, Etat	Diéma	20		X			
Améliorer le cadre de développement la culture	Construction d'une salle de spectacle de 5000 places	Etat	Diéma	PM		X			
Renforcer le cadre de lutte contre la pauvreté	Création de centre de promotion féminine	Etat, Fondation pour enfance	Diéma	PM			X		
	Construction de la maison des artisans	Chambre de métier	Diéma	PM					X
Améliorer le cadre de travail des services techniques	Clôture du service local de développement social	Etat, conseil de cercle, ANICT	Diéma	15		X			
<b>Total</b>				<b>1, 203,578</b>					

### Récapitulation des coûts par secteur de planification

NO	SECTEURS	COUT TOTAL (Fcfa)	POURCENTAGE (%)
1	Ressource humaine	860 814 000	71,5
2	Secteur secondaire	107 164 000	9,0
3	Infrastructure / Bâtiments / Equipements	235 000 000	19,5
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 203 578 000</b>	<b>100</b>

## 5-2-Programme annuel du Conseil de Cercle de Diéma : 2010

Objectifs	Activité	Coût estimatif	Contribution en millier de francs				Localisation	Observations
			Commune	Etat	Bénéficiaires	Autre		2010
Assurer l'accès à une éducation de qualité	Construction et équipement de classe de second cycle	128					Diéma, Lakamané, Dioumara, Béma	Diéma, Lakamané, Dioumara, Béma
	Entretien des écoles	7,814		7,814			Toutes les écoles du second cycle	
	Réalisation de forage dans les seconds cycles	24,67					Dianguirde Fassoudébé, Gomitradougu	Dianguirde Fassoudébé, Gomitradougu
	Clôture de second cycle	18,75					Diéma	Diéma
	Création de second cycle	96					Fassou Débé, Diéma, Madiga Sacko	Fassou Débé, Diéma, Madiga Sacko
Améliorer les conditions d'accès à des soins de qualité	Construction d'un centre de santé de référence	175		175			Diéma	X
Rendre le cadre scolaire agréable	Reboisement dans les seconds cycles	5,4					Toutes les écoles du second cycle	7200
Renforcer les moyens de communication	Couverture du cercle en TV FM	PM					Toutes les communes	
<b>TOTAL</b>		<b>455,634</b>						

## **VI STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE**

### **6.1 Sources de financement**

#### **6.1.1 : Mobilisation des ressources externes**

Les ressources externes comprennent :

- La subvention de l'Etat
- La dotation du fonds de péréquation
- Le budget communal
- Les dons et legs
- Les apports de la coopération décentralisée
- La contribution des partenaires au développement

#### **6.1.2 Mobilisation ressources internes**

Le conseil doit monter des stratégies permettant de rehausser le taux de recouvrement des impôts et taxes des communes aux quelles il dépend, qui jusqu'ici est très faible. Une forte mobilisation des ressources internes est une source de motivation des partenaires à intervenir dans le développement du cercle.

### **6.2 Mécanismes de suivi**

Une commission de suivi sera créée par le conseil cercle chargé de faire l'état des ressources mobilisées, le niveau d'exécution des activités, les difficultés rencontrées et les propositions de solutions. A chaque session du conseil la commission de suivi fera un compte rendu détaillé permettant à tous les élus de capitaliser les informations.

#### **6.2.1 Commission de suivi de la mise en œuvre du PDESC**

Le Conseil Cercle mettra en place une commission de suivi de la mise en œuvre et d'évaluation du PDESC composée du président du conseil, du Secrétaire général, d'élus (les membres du conseil cercle) et de personnes ressources. La création de la commission se fera suivant un arrêté du président et aura comme mandat de rendre compte aux acteurs communaux de l'exécution du PDESC.

#### **6.2.2 Evaluation annuelle du PDESC**

L'évaluation du PDESC sera annuelle avec la participation de tous les villages et les autres partenaires de la commune. L'analyse de résultats permettra au conseil de faire des réajustements nécessaires à la conduite du processus d'exécution du PDESC.

#### **6.2.3 Budgétisation annuelle**

Cet instrument dont l'élaboration est indispensable est le cadre d'exécution du PDSEC. Dans chaque budget il est pris en compte une franche annuelle du PDSEC, ainsi il permet de l'actualiser au moment de son exécution.

### **6.3 Diffusion du PDESC**

Tout Conseiller de cercle a la responsabilité morale de diffuser le PDESC par tous les moyens appropriés. Cette diffusion peut se faire par voie de presse ou au cours d'un espace permanent d'échanges entre les différents de la commune (conseiller, population, partenaires, services techniques, ...).

## **VII CONCLUSION**

Le conseil du cercle de Diéma vient par cet exercice de se doter de l'outil de planification dans lequel doivent être consignés toutes les actions que le conseil de cercle à travers le bureau de cercle mettra en œuvre dans les cinq (5) années à venir. Son élaboration a été rendu possible par la participation effective de tous les acteurs impliqués dans la gestion des affaires du domaine de compétence du conseil de cercle, les conseillers de cercle, les agents des services déconcentrés de l'Etat et des projets et ONG intervenants dans le cercle.

L'exécution de ce programme dépend essentiellement de la mobilisation des ressources internes et de l'agressivité constante du conseil de cercle dans la recherche de financements interne et externes.